



Honoraires de transaction TTC (TVA 20 %) à partir du 01/01/2024

Prix de vente	Habitation Honoraires à la charge du vendeur	Terrains à Bâtir Honoraires à la charge du vendeur
Jusqu'à 50.000 € (forfait)	5.000 €	5.000 €
De 50.001 € à 100.000 €	10 % TTC	10 % TTC
De 100.001 € à 120.000 €	9 % TTC	10 % TTC
De 120.001 € à 150.000 €	8 % TTC	10 % TTC
De 150.001 € à 200.000 €	7 % TTC	9 % TTC
De 200.001 € à 300.000 €	6 % TTC	7 % TTC
A partir de 300.001 €	5 % TTC	5 % TTC
Ventes de parking / box	Forfait : 2.500 €	
Estimation sans projet de vente	Forfait : 200 €	
Rédaction d'un compromis et suivi, sans commercialisation	Forfait : 5.000 €	Fonds de commerce : 10 % H.T. Avec un minimum de 6.000 € H.T.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI DAME DES ANGES 7, rue Utrillo 93370 Montfermeil - Tél : 01.43.32.15.78 - E-mail : agence.dda@orpi.com

S.A.S. au capital de 10.000 € RCS 920 863 701 Bobigny - Code APE 6831Z Carte professionnelle T/G N° CPI 93 012022 000000 057 délivrée par la CCI Ile de France

Caisse de Garantie : GALIAN 120.000 € 89 rue la Boétie 75008 Paris

La délivrance d'une facture est obligatoire.